

Section thématique 20
Sociologie des entourages politiques

Vanessa Jérôme
Post-doctorante LabEx TEPSIS EHESS/CESSP
Vanessa0jerome@gmail.com

Collaborateurs d'élus : une voie toute tracée ?
Premiers résultats de recherche

Ayant traité dans notre thèse¹ la question de la (semi)professionnalisation politique, en la considérant comme *le fruit paradoxal d'un apprentissage tacite mais codifié et d'une suite relativement incontrôlée de stratégies courtes et de microdécisions*², nous avons entamé une recherche post-doctorale dédiée aux collaborateurs d'élus(s).

Figure à la fois professionnalisée et privilégiée, expression de savoirs et de savoir-faire spécifiques dont la maîtrise permet d'envisager des carrières politiques ascendantes et relativement durables, le collaborateur symbolise tout à la fois l'expression de l'excellence en politique et la monopolisation du pouvoir par un nombre restreint et peu renouvelé de représentants. Loin de se résumer à une incarnation de l'« entourage » de l'élus, il s'impose comme objet de recherche à qui s'intéresse à la formation et à l'exercice du métier politique, et, par-delà, à la (trans)formation des rapports au politique et à la (dé)légitimation des élites.

Nous inscrivant dans une démarche biographique, et utilisant ensemble, comme dans notre thèse, les concepts d'habitus, de socialisation et de carrière, nous avons décidé d'appréhender cette fonction de collaboration « par le bas » et de saisir les logiques sociales, institutionnelles et partisans qui président à l'effectuation d'une carrière — même momentanée — de collaborateur. Après avoir longuement échangé avec un adhérent vert dont nous pensions que les hésitations à s'orienter vers une carrière de collaborateur pouvaient être caractéristiques et donc fécondes pour nos réflexions³, nous avons réalisé, l'hiver dernier, une première courte enquête, auprès de onze attachés parlementaires⁴ et deux élus-s⁵ du groupe EELV de l'Assemblée nationale.

1 Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et EELV*, Thèse pour le doctorat de Science politique, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.

2 Ceci permet de ne pas mythifier l'acte individuel de candidature et de l'envisager non seulement dans le cadre du collectif militant auquel l'engagé appartient, mais également à la lumière d'un processus global, au cours duquel, telle décision, telle prise de position influence plus ou moins directement la trajectoire de l'engagé.

3 Sélectionné pour son appétence pour les questionnements sociologiques, Valère a finalement joué le rôle d'interlocuteur privilégié durant toute la durée de l'enquête. Nous revenions souvent vers lui pour partager telle hypothèse, ou en formuler de nouvelles, au fur et à mesure que nous rencontrions les collaborateurs. Connaissant bon nombre de ces derniers, il a également facilité notre entrée sur le terrain. Qu'il soit ici remercié pour sa disponibilité et sa résistance aux désenchantements que suscite toute entreprise de dé-voilement du monde social.

4 Le groupe d'enquêtés est composé de 7 hommes et 4 femmes, dont nous détaillerons plus avant les caractéristiques et les trajectoires. Il rassemble tous les collaborateurs (de groupe et d'élus-s) qui ont accepté de nous rencontrer, après avoir été destinataire d'un mail de demande d'entretien adressé à tous les collaborateurs d'élus EELV et une relance téléphonique. Une seule, qui ne travaille plus à l'Assemblée nationale, a été

Loin de donner une vision exhaustive des trajectoires d'entrée dans cette fonction et de décrire en détails les modalités de son exercice, cette première phase de terrain nous a permis de valider quelques hypothèses de départ et d'en formuler d'autres, qui sont autant d'invitations à approfondir les recherches.

Si les trajectoires d'entrée dans le milieu partisan correspondent bien à celles décrites dans notre thèse, une modification dans les profils scolaires et les viviers de sélectionnés pour les fonctions de collaboration a bien eu lieu ces toutes dernières années (I). Une analyse des manières dont les attaché-e-s parlementaires ont été recrutés, puis remplissent leur rôle, met en lumière que le travail parlementaire écologiste s'est récemment transformé, sous l'effet conjugué de l'augmentation numérique des députés⁶ et de la diversité de leurs profils, et donc, de leurs attentes envers leurs collaborateurs (II). Enfin, les différences qui séparent ceux qui avaient déjà pris goût à la politique avant d'occuper leur poste, et ceux qui apprennent à l'Assemblée nationale le (dé)goût de cette activité, permettent de décrire la pluralité des rapports que les collaborateurs entretiennent avec leur métier, laquelle ne conditionne qu'en partie leur insertion — ou leur retrait — du champ partisan et institutionnel dans lequel ils sont, *via* la fonction de collaboration, momentanément intégrés (III).

*

I/ Jeunes écologistes et IEP : une nouvelle génération de collaborateurs ?

« *Maintenant, les mecs ne militent plus, ils cherchent un job !* » Livrée dès le début de l'entretien, cette phrase signe, dans la bouche de Philippe⁷, l'entrée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération de collaborateur d'élu-e(s) et la disparition, progressive et concomitante, de celle qu'il représente. Engagé dans sa jeunesse à l'extrême-gauche, Philippe a participé à toutes les luttes sociales qui ont structuré ce milieu partisan dès les années 1970. Son implication lui a permis d'acquérir un « capital militant »⁸ conséquent, qu'il a réinvesti dans le parti vert, auquel il a adhéré à la fin des années 1990. Attaché parlementaire depuis 1997, il joue, auprès de son élu, avec qui il a récemment pris ses distances sans le quitter, les rôles de conseiller politique et de « plume » tout autant que de collaborateur. Et bien qu'il convienne de relativiser largement la distinction faite par Philippe entre sa génération et les suivantes — qu'il dit « *moins engagée sur le terrain* », « *plus stratège* » et « *dépolitisée* » —, ainsi que la perception nécessairement subjective qu'il a de la manière dont « *la génération des potes de Stéphane Sitbon qui font l'entourage de Cécile [i.e Duflot] s'est construite contre*

contactée en dehors de cette procédure ; sa parole d'« ex » nous semblait en effet intéressante pour notre enquête.

5 Tous deux élus députés pour la première fois en 2012, ils se distinguent du point de vue de leur sexe et de leur trajectoire militante. L'homme a un profil très professionnalisé : adhérent ancien, engagé dans le secteur associatif, il a rapidement occupé des fonctions de collaborateur de groupe puis de cabinet. Précédemment élu dans l'exécutif d'une grande collectivité territoriale, il est impliqué depuis longtemps dans les luttes internes du parti. La femme a plutôt un profil d'experte : adhérente depuis les années 2000, elle travaillait dans le secteur privé et s'était investie, pour commencer, dans le travail programmatique du parti. Tous deux ont occupé des postes dans la hiérarchie partisane, et ont, par ailleurs, formés plusieurs couples avec d'autres militant-e-s du parti. Pour l'influence de cette dernière caractéristique sur les trajectoires militantes et électives, nous nous permettons de renvoyer à Vanessa Jérôme « Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation des militants verts », *Politix*, vol.27, n°107, 2015, pp. 143-160.

6 Passant de 3 à 18 élu-e-s, ils ont pu, pour la première fois en 2012, former un groupe politique à l'Assemblée nationale.

7 Les noms de tous les enquêté-e-s ont été changés.

8 Voir Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le Capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 5-11.

les anciens », force est de constater que les profils des attachés parlementaires EELV ont récemment évolué.

En effet, si nos enquêtés sont, pour la plupart, et à l'image de tous les militants verts, issus de familles de classes moyennes et supérieures mais pas nécessairement argentées, politisés dès l'enfance par des parents engagés dans le monde associatif ou des partis politiques de gauche, et très diplômés⁹, ils se distinguent, à deux titres au moins, de la plupart de leurs prédécesseurs.

Titulaire d'un bac+5, ils sont d'abord plus nombreux à avoir acquis des titres scolaires dans les filières qui disposent le plus à l'engagement et aux carrières politiques¹⁰, et à être diplômés d'un IEP (5 sur 10 si l'on exclut Philippe du comptage). Si l'expérience de l'IEP est tout d'abord, classiquement, l'occasion pour les futurs collaborateurs de découvrir des disciplines qui correspondent à leurs appétences pour les questions d'actualité et de s'ouvrir à l'international, elle y est vécue comme « une véritable aventure », une « révélation ». Les familles dont ils sont issus, pour politisées et en ascension sociale qu'elles soient, ne comportent en effet généralement aucun membre dont le cursus scolaire passe par ce réseau d'écoles. D'ailleurs, ils apprennent généralement l'existence par l'intermédiaire d'un ami ou d'un enseignant de lycée.

Les IEP représentent ensuite — et là est l'essentiel du point de vue de notre enquête — l'opportunité d'acquérir, sans nécessairement s'en rendre compte dans l'instant, de véritables savoirs et savoir-faire en matière d'analyse de dossiers thématiques, de rédaction de notes techniques, d'organisation de débats et de prise de parole en public. Impliqués dans le bureau des élèves, des associations environnementales ou encore de solidarité internationale (selon que leur socialisation primaire les incline plutôt vers l'une ou l'autre de ses thématiques) et prenant une part relativement active aux mobilisations du moment (réforme Fillon, CPE, TCE, mobilisations altermondialistes...), nos enquêtés se composent également, au cours de ces études, de véritables réseaux de convivialité et de solidarité militante.

Par ailleurs, pour celles et ceux dont les dispositions au militantisme politique sont les plus prononcées (beaucoup se sont déjà mobilisés lorsqu'ils étaient au lycée), le cursus en IEP, ou dans les masters qu'ils effectuent ensuite (le plus souvent en administration et/ou finances publiques, ou en affaires européennes), est également l'occasion de rencontrer les acteurs du milieu militant écologiste au sens le plus large, et de prendre contact, pour certains, avec l'organisation de jeunesse du parti, les Jeunes écologistes¹¹. Qu'ils soient, ou non, d'emblée convaincus de l'utilité de ce type d'organisation, ils conviennent *a posteriori* que leur passage aux Jeunes écologistes a été tout à fait structurant, ce dont témoigne plus particulièrement Marie :

*« Je n'avais pas compris l'utilité d'avoir un mouvement de jeunesse.
[...] Cela me semblait être un espace donné aux jeunes pour qu'ils*

9 Pour plus de détails sur les parcours militants et les trajectoires d'entrée au parti depuis sa création en 1984, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse, *op. cit.*, chapitre 1 « Fabrique du parti vert et générations partisans ».

10 Le droit et la science politique (d'après Sébastien Michon, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n°163, 2008, pp. 63-76).

11 Notre enquête nous a convaincu de l'utilité de réaliser un véritable travail sur les Jeunes écologistes, dont l'essor, depuis notre premier terrain de thèse au milieu des années 2000, est patent. Le concours qu'apporte cette organisation à la professionnalisation des jeunes engagés mérite en effet d'être analysé et comparé à celui apporté par d'autres organisations de jeunesse partisans.

s'occupent pendant que les autres [i.e les EELV] discutent stratégie, politique... Et puis je me suis rendue compte que c'était bête. [...] Aux Jeunes écologes, on entre, on découvre la politique, on se pose des questions, on se construit, avec un socle de principes, de savoir-faire, d'expérience. Et puis on part ».

Rapidement investis localement, ils contribuent, la plupart du temps, à la création du groupe local ou, *a minima*, à la redynamisation de ce collectif militant, peu connu et rarement investi dans le monde étudiant. Mettant sur pied actions de terrain, forums et formations thématiques, ils acquièrent des compétences en matière d'organisation d'événements et intègrent, plus largement, un ensemble de connaissances théoriques qui constituent, en elles-mêmes, le corpus idéologique qui les caractérise en tant qu'écologistes. Les plus actifs, rapidement repérés par leurs pairs, sont souvent cooptés pour intégrer un exécutif régional ou participer à l'équipe exécutive nationale de l'organisation. Être actif dans les Jeunes écologistes permet ainsi non seulement d'écologiser ses questionnements et ses pratiques quotidiennes, mais également d'accéder à un certain nombre de fonctions électives. Se faisant, il est alors relativement aisé de se faire (re)connaître des adhérents d'EELV — notamment des cadres et des élus — et de nouer des relations étroites avec les ex Jeunes écologistes entrés au parti, qui constituent un point focal et durable du réseau de sociabilité partisane. Entrée aux Jeunes écologistes en 2009, Judith est toujours adhérente de cette organisation, où les passages sont généralement brefs et le turn-over extrêmement important. Elle y trouve en effet de quoi « *se nourrir* », « *se former et se bouger* », et surtout, un moyen de garder des contacts avec celles et ceux qu'elle a côtoyé, autant qu'avec les générations de jeunes écologistes qui ont suivi et pour qui elle fait partie des « *anciens* » avec qui les entrants, de manière générale, aiment échanger.

C'est donc à la fois en connaisseurs de la sphère politico-administrative et en militants chevronnés que les collaborateurs accèdent, par recrutement autant que par cooptation, nous allons le voir, aux postes de collaborateurs d'élu-e-s ou du groupe EELV, dévalorisant ainsi largement les savoirs acquis sur le tas, et souvent au sein de l'extrême-gauche par la génération des collaborateurs à laquelle Philippe appartient. Cette dernière, il faut le souligner, était malgré tout concurrencée depuis quelques temps déjà, par des collaborateurs plus diplômés, dont était, par exemple, la co-présidente du groupe EELV Barbara Pompili¹².

III/ Recrutements pluriels et apprentissages variés du métier, ou comment devenir le collaborateur à trois pattes

Officiellement, la procédure de recrutement qui a présidé à l'embauche des nouveaux collaborateurs EELV pour cette XIV^e législature est novatrice. Pour la première fois, le parti vert anticipant un nombre conséquent d'élus en raison des accords passés avec le Parti socialiste, l'Association des collaborateurs d'élus verts et apparentés (Acéva)¹³ a organisé le recensement des candidats potentiels. Un appel national à candidature a été lancé, les fiches

12 Originaire du Nord-Pas-de-Calais, Barbara Pompili est diplômée de l'IEP de Lille. Entrée à l'Assemblée nationale dès ses 22 ans, elle a successivement été stagiaire, collaboratrice du député Yves Cochet, puis secrétaire générale adjointe du groupe d'élu-e-s Gauche démocrate et républicaine présidé par Yves Cochet dans la législature précédente, avant de devenir elle-même députée en 2012.

13 Après plusieurs rencontres et échanges informels, l'Acéva a vu le jour en juin 2005. Ses statuts précisent qu'elle a pour objet de contribuer aux échanges et à la réflexion entre les collaborateurs, et de conduire des actions de formation et d'information à leur attention. Voir pour plus de détails <http://aceva.eelv.fr/>

de postes ont été publiées, et l'Acéva a centralisé les retours. Mais d'après Marie, qui a suivi cette procédure, la plupart des recrutements n'a pas réellement eu lieu à partir de cette démarche :

« Il y a eu énormément de candidatures, et tout cela va très vite ! Je ne pense pas que cela ait servi beaucoup, mais bon... ils l'ont fait ».

En effet, les députés EELV ont en réalité mis en place leurs propres procédures de recrutement. Pour recruter les collaborateurs du groupe, envoyer son curriculum vitae directement à l'Assemblée nationale est le plus efficace. Encore faut-il ensuite, pour être sélectionné, franchir les différentes étapes d'une sélection, qui peut paraître drastique :

« C'était difficile ! Il fallait faire une note technique, sur un projet de loi, je n'avais jamais fait ça ! ».

Peu rodée à l'exercice, Clothilde échoue, et n'est pas convoquée pour l'audition qui suit. Officiellement, cette sélection se joue à partir de candidatures anonymes, ce qui rassure les moins introduits dans les réseaux partisans, ou ceux qui ont le plus à craindre de leurs propres prises de positions dans les jeux internes. C'est ainsi que Vadim motive sa candidature :

« Mes copains m'avaient incité à candidater, mais je ne voulais pas, je pensais que je n'avais aucune chance. Et puis F. m'a assuré que le recrutement n'était pas pipé, que cela passait par des candidatures anonymes. Alors j'ai candidaté ».

S'il est difficile d'envisager dans le même temps que la procédure soit totalement anonyme et que l'information quant aux détails de la procédure de recrutement et des postes ouverts passe, comme le disent aussi nos enquêtés, par les « on m'a dit que... », les « x m'a dit de candidater » et les « via les réseaux on commençait à savoir qui allait prendre qui », force est de constater que la taille du groupe a obligé, cette fois, à une forme de rationalisation de la sélection, ou à tout le moins, à un pré-tri nécessaire des candidatures.

Quant aux postes de collaborateur de députés, deux voies de recrutement ont existé, pour autant que l'on puisse en juger en comparant les récits de nos enquêtés et des élu-e-s interrogés. En dehors de Clothilde — qui s'est finalement vu contactée, alors qu'elle avait échoué aux sélections, un an et demi après les premiers recrutements — les parlementaires ont embauché soit des membres de leur équipe de campagne, soit celles et ceux qui leur avaient envoyé directement leur curriculum vitae et une lettre de motivation. Les députés ayant plusieurs attachés — au moins un « en circonscription » et un à l'Assemblée —, ces deux types de recrutement cohabitent d'ailleurs souvent dans les équipes. Si la confiance et les compétences des premiers ont déjà largement été testées en situation et sur le terrain, celles des seconds ont du être vérifiées par des entretiens préalables, dont la forme a parfois pu surprendre, dans un sens ou dans un autre. Gaspard, élève sérieux et travailleur, familier des codes institutionnels en raison de son expérience passée au Sénat, sourit en évoquant ce moment :

« Je m'attendais à un vrai entretien, dans un bureau quoi ! Mais elle m'a donné en rendez-vous dans un café, et on a discuté, autour de ce qu'elle voulait et de ce que je pouvais lui apporter ».

Dans le cas de Clothilde, l'entretien a justement été plus formel, et des informations sur la qualité de son travail ont même été demandées auprès des élu-e-s en région pour lesquels elle avait déjà travaillé.

Au-delà de ces différences de forme et de perception, il faut en réalité comprendre que le mode de sélection autant que le profil du candidat dépend, avant tout, de celui du député. Ce dernier est plus versé dans la constitution d'une équipe stratégique partisane et entièrement dédiée au succès de son mandat s'il s'apparente à ce que nous appelons un « auto-entrepreneur en politique » — profil aussi technique que politique, expériences précédentes de mandats électifs, réseaux militants, capitaux et ressources détenues en propre, maîtrise des codes de l'institution et de son fonctionnement, maîtrise orale et rédactionnelle —. En revanche, si le député, à capitaux militants et ressources propres semblables, n'a jamais été élu, il préférera composer une équipe d'experts pas nécessairement encartés au parti mais à l'écoute des attentes de la circonscription et pro-active dans la co-construction de ses prises de position.

À cela s'ajoute, bien sûr, le genre¹⁴. Les députées, même fines connaisseuses du fonctionnement partisan, expertes sur leurs thématiques, font en effet généralement le choix du deuxième type d'équipe, préférant s'entourer de collaborateurs plus expérimentés qu'elles dans le fonctionnement de l'institution et le travail parlementaire, afin d'éviter « les bourdes ». « Profemmes »¹⁵ à l'Assemblée, elles attendent également, à l'image de notre enquêtée, plus de retours critiques sur leurs prestations :

« Il [i.e son attaché A.N] connaissait le travail parlementaire, il avait un temps d'avance sur moi [...] Nous formons un vrai binôme [...] »,
ou encore,
« Je veux que mes collaborateurs comprennent toute la logique politique, du ministre à l'électeur [...] J'attends d'eux qu'ils soient de véritables murs de rebonds, et leur avis m'importe, même si je ne le suis pas forcément ».

Entretien une relation privilégiée avec leur député-e dont ils partagent, pour l'essentiel, les valeurs et les prises de position, les collaborateurs, nous allons le voir, n'en sont pas moins démunis au moment d'apprendre leur métier. Il est en effet désormais largement reconnu que la fonction de collaboration s'exerce dans la solitude, le flou juridique et la précarité, ce qui suscite régulièrement l'attention des médias qui s'interrogent, le plus souvent, sur le mode de la résistance des élus aux mesures visant à accroître la transparence de leurs recrutements, et sur la part de l'emploi familial voire fictif (il concerne essentiellement les femmes et les enfants d'élus¹⁶). Quant à la presse de la fonction publique (*La Gazette des communes, Le courrier des maires...*), elle s'attache à pointer certaines

14 Il nous est impossible de détailler ici. Nous renvoyons donc à l'abondante littérature sur ce thème, et plus particulièrement pour les députées à Catherine Achin, « Un métier d'homme ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°3, 2005, pp. 477-499 et *Le mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne, 1945-2000*, Paris, Dalloz, Coll. Nouvelle Bibliothèque des Thèses, 2005.

15 Inventé par Stéphane Latté, ce terme est employé dans Delphine Dulong et Sandrine Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », (*Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, pp. 81-111) pour souligner que le manque de professionnalisation politique pénalise plus les femmes que leur genre.

16 Voir par exemple <http://www.mediapart.fr/journal/france/270714/lassemblee-remunere-52-epouses-28-fils-et-32-filles-de-deputes-en-2014>

complexités du métier ou inégalités de traitement des personnels concernés. Les conditions de travail des collaborateurs ont d'ailleurs suscité la création de plusieurs associations professionnelles — dont certaines recoupent les clivages partisans —, ainsi que celle de syndicats (l'UNSA-Cél, l'USCP UNSA AN, le SNCP-FO, une section spécialisée du SMA-CFDT...) ou encore la publication de témoignages¹⁷. Si le groupe EELV de l'Assemblée nationale échappe aux accusations d'emplois fictifs ou familiaux, et s'il est, comme tous les groupes de ce parti, réputé pour le haut niveau d'implication de ses élu-e-s (temps de présence en assemblée, nombre d'amendements déposés...), il n'échappe pas à une certaine forme d'arbitraire, lisible dans le traitement différencié des collaborateurs.

Se séparant parfois rapidement de militants impliqués dans leur campagne pour lesquels un poste de collaborateur ne constitue pas toujours, à long temps, une rétribution pertinente, les député-e-s testent souvent leurs collaborateurs *via* l'exécution d'un stage ou d'un temps partiel. Le privilège du CDI de mandature et du temps plein n'est ainsi pas nécessairement donné d'office. Par ailleurs, une hiérarchie symbolique distingue les collaborateurs « A.N » qui effectuent le travail parlementaire le plus valorisé et les collaborateurs « circo », dont les tâches, plus relationnelles et organisationnelles que techniques, peuvent décevoir. « Je suis juste l'interlocutrice la plus joignable ! », regrette ainsi Clothilde. Cette distinction justifie par ailleurs un salaire différent — entre 1.200 et 1.800 euros net pour les « circo » et entre 2.100 et 3.000 euros net pour les « A.N » environ — et pas toujours négociable, comme en atteste Clothilde :

« Le statut est un peu tabou [...] On n'ose pas négocier, on est vraiment tout seul face à son employeur ».

Dans tous les cas, le temps de travail (entre 40 et 50h par semaine) est largement supérieur à la durée officielle de 35h, et contrairement aux représentations de sens commun, il n'est pas toujours auto-géré. Le rythme et les particularités de travail de l'institution règlent non seulement l'agenda des collaborateurs d'élu-e-s et de groupe en fonction de la charge législative et des commissions dans lesquelles siègent les député-e-s, mais ils correspondent également à la vision que ces derniers ont de leur rôle et de celui de leurs collaborateurs.

Rôle et métier se combinent ici¹⁸ et conditionnent l'analyse que l'on peut faire des tâches concrètes réalisées, au quotidien, par les collaborateurs. Déjà fort bien décrites¹⁹, elles ne sont pas différentes lorsqu'il s'agit d'élu-e-s EELV. Elles comportent ainsi, sans surprise, tâches de secrétariat (prise de rendez-vous, tri des mails et courriers, rédaction des réponses...) ; analyse des textes législatifs et rédaction des notes techniques, amendements et discours ; suivi des projets en circonscription ; relationnel avec les élus (ceux des autres

17 Voir par exemple Jérémie Cholley, *Dans l'ombre des élus*, téléchargeable sur http://raconterlavie.fr/recits/dans-l-ombre-des-elus/#.U9J4I4B_s7Y

18 Nous sommes en effet convaincue de la pertinence d'une approche où sociologie des rôles et analyse et en terme de métier se complètent. Nous renvoyons ainsi à un ensemble large de références qui nous guident dans notre travail post-doctoral, parmi lesquelles nous pouvons citer Daniel Gaxie, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973 ; Michel Offerlé, (dir.), *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999 ; Jacques Lagroye, « Être du métier », *Politix*, vol.7, n°28, 1994 et « On ne subit pas son rôle. Entretien avec Jacques Lagroye », *Politix*, vol.10, n°38, 1997 ; Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, vol.7, n°28, 1994 ; Didier Demazière et Patrick Le Lidec, « Le travail politique. Introduction », *Sociologie du travail*, n°50, vol.2, 2008 et *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, PUR, 2014.

19 Nous nos référons ici, plus spécifiquement, à Guillaume Courty, (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Houdiard, 2005.

groupes d'élus à l'Assemblée nationale, ceux des autres groupes d'élus EELV dans d'autres institutions et collectivités locales) et communication (tenue des blog, comptes Facebook, Twitter, communiqué de presse, interventions radio et télévisées...). Sans surprise également, la quantité et la régularité des échanges entre député-e-s et collaborateurs varient largement. Rares sont les député-e-s qui ont institué une réunion d'équipe hebdomadaire, la plupart préférant en effet échanger de manière plus informelle et/ou plus irrégulière avec leurs collaborateurs, parfois même « à la volée, voire entre deux portes ou même en marchant ». Un seul de nos enquêté-e-s suit littéralement sa député dans tous ses déplacements, ce qui lui permet d'insister lors de notre entretien sur le fait qu'il est le plus impliqué de tous les collaborateurs EELV dans les réflexions stratégiques et la communication de son élue, et de prétendre même « la coacher ». Il faut ici noter, par incidente, que l'ensemble des élus et des collaborateurs EELV de cette législature ont bénéficié, en début de mandat, de séances de coaching, qu'ils pouvaient poursuivre ensuite s'il le souhaitaient²⁰. De ce fait, ce collaborateur ne bénéficie pas réellement de l'entraide que propose le groupe de collègues que forment, néanmoins, les collaborateurs de l'Assemblée. Prompts à partager leurs difficultés et leurs interrogations, les entrants peuvent en effet compter sur la disponibilité — même relative — de leurs pairs, pour apprendre comme il se doit, c'est-à-dire « sur le tas »²¹, la fonction de collaboration.

Trois caractéristiques semblent ainsi structurer l'apprentissage de nos enquêtés au métier de collaborateur : la solitude dans laquelle ils l'apprennent, et qui n'est sûrement pas propre à EELV ; la difficulté à distinguer temps de travail et temps militant, qui caractérise tout travail de collaboration avec les élu-e-s ; et enfin, l'accroissement de la division du travail entre élu-e-s et collaborateurs qui existe désormais, et ceci est nouveau, dans le groupe EELV. Autant de choses qui conditionnent la perception que les collaborateurs ont de leur fonction et des attentes des député-e-s et les phases d'apprentissage du métier, que quelques extraits d'entretiens résumant bien :

« J'ai appris complètement seul, je n'ai eu aucun accompagnement, ici, tout le monde est débordé et il n'y a aucune organisation du travail en interne »²².

« Une fois, il y a eu un couac. Il faut apprendre à ne pas aller plus vite que son député, à toujours vérifier avant qu'il portera bien le sujet, et ce n'est pas facile. Parce que l'on hésite toujours à lui faire part de toute la cuisine interne, à le tenir au courant du travail quotidien, qui n'est souvent qu'une phase intermédiaire que l'on n'ose pas toujours dévoiler. Mais si on ne le fait pas, cela peu être couteux »²³.

« Je fais tout dans mon coin et je me démerde tout seul. Et comme on est sur la même longueur d'onde, je sais ce qu'elle doit dire, donc en général, il n'y a pas de souci »²⁴.

20 Négociée à environ 1.000 euros net par tête, la séance montait alors, pour celles et ceux qui souhaitaient poursuivre, à près de 5.000 euros.

21 Jacques Lagroye, « Être du métier », *op. cit.*

22 Simon, extrait d'entretien.

23 Céleste, extrait d'entretien.

24 Jean, extrait d'entretien.

D'une manière générale, et même si les collaborateurs atténuent rétrospectivement la dureté de leur apprentissage — et ce d'autant plus qu'ils ont retrouvé à l'Assemblée d'anciens jeunes écologistes avec lesquels ils avaient déjà tissé des liens d'amitié —, il apparaît dans tous les entretiens que le travail, nécessairement personnalisé avec un élu, nécessite, même pour ceux qui y sont le mieux préparés par leur cursus scolaire et quelques expériences antérieures dans d'autres assemblées, un nombre conséquent d'échanges et ne s'apprend, au final, que par itération. C'est d'ailleurs dans cet espace-temps de l'échange professionnalisant (réunions, discussions informelles, corrections de discours...) que le travail d'idéologisation des collaborateurs se fait, entraînant de fait la question de leur implication partisane. Sentant qu'elle peut être considérée comme incontournable et qu'elle peut, sinon, susciter des tensions dans le travail, Clothilde, justifie longuement le fait de ne pas avoir adhéré au parti :

« La fonction est un peu floue, et il n'y a pas de règle [...] C'est déjà très prenant ce travail [...] Il y a à la fois les horaires de bureau car on doit être joignable, mais aussi beaucoup de choses en soirée, des réunions, donc cela fait des horaires assez larges [...] Et les logiques partisans m'ont toujours un peu impressionnée, cela embarque un peu tout le monde [...] En ne militant pas, j'ai finalement l'impression de garder un peu de distance, d'être un peu plus libre ».

Enfin, l'augmentation du nombre d'élus EELV, la variété de leurs attentes, et la technicisation croissante de leurs collaborateurs a transformé, dans cette législature, la division globale du travail du groupe EELV. Attaché parlementaire depuis 1997, Patrick le souligne avec insistance :

« Il n'y a plus de discussion ni de codécision avec les collaborateurs, même moi je ne dis plus rien en réunion de groupe ! ».

Nouvelle arrivante, Clothilde ne perçoit pas le changement et ne relève, de fait, que l'aspect (in)formationnel de ce rendez-vous :

« On voit comment ça fonctionne, comment on prend les décisions, c'est assez intéressant, et cela oriente les positions personnelles, le regard que l'on peut porter sur les choses ».

Grande disponibilité, solitude structurelle, apprentissage par itération et idéologisation en creux caractérisent ainsi l'apprentissage de nos enquêtés, comme celui des militants EELV²⁵. Placés au centre d'un dispositif politico-administratif, ils apprennent ou confirment leur (dé)goût de la politique, et s'interrogent rapidement sur la suite de leur parcours. Tous, nous allons le voir, ont en effet quelques motifs de (ne pas) apprécier la fonction électorale, et de mesurer, à l'aune de leur expérience quotidienne, la réalité du « faire de la politique autrement » du personnel politique EELV.

III/ (Ré)apprendre le (dé)goût de la politique : un endossement légitime de l'« être vert »

Faire de la politique dans un parti qui n'a jamais été que dans l'opposition ou minoritaire dans la majorité, et qui cultive son rapport paradoxal au politique — prétendre en

25 Nous nous permettons de renvoyer ici à notre thèse, *op. cit.*, chapitre 3 « Devenir vert. Apprentissages militants et (re)conversion des pratiques ».

faire « autrement » suppose en effet de n'institutionnaliser ses pratiques qu'en prétendant subvertir celles de l'ordre institutionnel²⁶ — pèse largement sur la perception de l'activité politique et sur sa pratique au quotidien. Pris entre l'institution partisane et l'institution parlementaire, les collaborateurs EELV s'affrontent ainsi plus difficilement que d'autres aux apprentissages auxquels invite le métier de collaborateur. Ce que résume Simon très clairement :

« Pendant deux ans on s'est fait taper sur la gueule parce qu'on était au gouvernement. Ensuite on s'est fait taper sur la gueule parce qu'on étaient sortis du gouvernement. Aujourd'hui on se fait taper sur la gueule parce qu'on est divisés entre ceux qui veulent rentrer et ceux qui veulent sortir. On se fait taper sur la gueule par les socialistes qui considèrent que l'on n'est pas des partenaires fiables, par les militants qui ne sont jamais satisfaits, qui considèrent que les parlementaires ne suivent pas ce que dit le parti. On se fait taper sur la gueule partout et tout le temps ! Sans compter que l'illisibilité de la ligne politique du parti nous rend peu crédibles et fait de nous l'objet de railleries vis-à-vis de gens qui sont sensibles à la politique mais pas dans le milieu politique. Donc c'est une position compliquée. »

Confrontés à cela, les collaborateurs peuvent soit conforter leur perception du métier et leurs convictions militantes, à l'image de ceux de nos enquêté-e-s qui, déjà largement écologisés, savent retourner le stigmaté de l'« être vert » en politique²⁷ ; soit souffrent des contradictions qui existent selon eux entre les valeurs affichées des EELV et les pratiques quotidiennes des élu-e-s du groupe et qui les empêchent, en toute bonne conscience, de retourner tout à fait le stigmaté. Dans ces cas, le travail quotidien s'effectue soit dans la confirmation que la professionnalisation politique est une nécessité et que, « *le sens politique ne s'improvisant pas* », y accéder ne peut résulter que d'un apprentissage des stratégies, de la négociation et des compromis auquel enjoint l'exercice des responsabilités et la prise de décision ; soit dans le rejet de cette professionnalisation, et, parfois même, un conflit de légitimité vis-à-vis du député qu'il s'agit d'assister. Ayant atteint un haut degré d'écologisation de ses pratiques Jean s'appesanti longuement sur les manquements du groupe et de son élue en matière d'écologie :

« Les écolos font tout comme les autres, et ne font peur à personne ! On n'est pas capable de montrer que l'on peut vivre et agir écolo, donc comment faire croire au peuple que l'écologie peut triompher ? ».

Chacun collaborateur mesure ainsi, à sa manière, et à l'aune de son degré d'idéologisation et de proximité avec la politique, le degré de son engagement dans sa fonction et son envie de devenir élu à son tour. De ce point de vue, les réflexions de nos enquêté-e-s, rapportées à leur trajectoire militante, n'ont rien de prévisible. Et ceci fait la preuve que l'institution parlementaire, et surtout le groupe EELV, constitue en eux-mêmes des instances de socialisation susceptibles d'influencer les trajectoires des collaborateurs. Nous souhaitons ainsi, pour finir, donner un aperçu exhaustif des positions de nos enquêté-e-s sur ce point particulier.

26 Delphine Dulong, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », in Jacques Lagroye et Michel Offerlé, (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2010, pp. 249-265.

27 Nous nous permettons de renvoyer à nouveau à notre thèse, *op. cit.*, sur ce point.

Fille d'élue, nous l'avons déjà souligné, et si ravie de sa première expérience de collaboratrice qu'elle peine à s'épanouir tout à fait dans son présent rôle en circonscription, Clothilde s'avoue battue d'office :

« Jamais je ne ferai ça ! Je serai incapable de faire ça, on se jette à corps perdu, j'ai beaucoup d'admiration mais je ne m'en sens pas capable, je l'ai vu avec mon père [i.e adjoint au maire à deux reprises dans une petite commune], c'est un vrai travail de tous les instants, c'est épuisant. [...] Et puis, c'est quand même beaucoup de la communication [...] La politique c'est comme ça, à la fois cela va très vite et à la fois les projets sont de long terme, on est pris entre deux feux, et je ne me reconnais pas dans ce fonctionnement [...] Je voudrais travailler sur des sujets plus concrets, de terrain, et les mettre en œuvre ».

Elle réfléchit ainsi à poursuivre sa carrière dans le monde associatif, même si, pour l'heure, elle ne voit pas clairement *« comment valoriser cette expérience en dehors du milieu politique »*.

Convaincu, pour sa part, de vouloir travailler *« dans le milieu politique »* plutôt que dans l'administration dont les perspectives de carrière ne lui semblaient pas assez dynamique, Jean se trouve finalement tout à la fois désabusé et en colère, un peu à la manière des membres de sa famille, passés rapidement de la gauche à la droite ces toutes dernières années. Choqué, comme il le dit lui-même, par ce qu'il considère comme un manque d'éthique, il rappelle, presque comme une provocation, sa vocation précoce de berger, comme pour conjurer le sort et espérer qu'enfin on vive ici *pour* l'écologie et non *grâce* à elle.

Gaspard, un temps tenté par la carrière élective, relativise quant à lui cette envie depuis qu'il a compris qu'il s'agirait dès lors *« d'être constamment sous le feu des projecteurs »*. Satisfait de son travail et ayant appris à apprécier le rôle d'*« homme de l'ombre »*, il se réjouit d'exercer le métier de collaborateur, qui était pour lui, dont le travail scolaire a été aussi acharné que possible, comme *« un rêve inaccessible »*. Il pense donc, pour plus tard, à une carrière administrative. À moins dit-il qu'il ne se laisse, au fil d'une prochaine campagne, *« prendre par le jeu »*...

Fille d'adhérents EELV très impliqués, fortement marquée par son expérience aux Jeunes écologistes, Marie est déjà très impliquée dans le parti. Consciente que *« côtoyer des gens qui travaillent en politique [lui] montre à la fois le meilleur et les plus gros défauts »* de cette fonction et qu'être élue trop tôt *« crame beaucoup de monde »*, elle est, pour l'heure, plus préoccupée de sa stabilité géographique. La mobilité peut en effet être un frein à l'ancrage local et compliquer une volonté élective qui, repoussée pour l'instant à plus tard, pourrait s'affirmer.

Céleste, dont quelques ancêtres lointains étaient eux-mêmes élus, rejette pour l'instant cette option. Elle concède pourtant *« y penser plus qu'avant »* depuis qu'elle travaille à l'Assemblée, où elle a le sentiment de s'être approchée du pouvoir. L'exercice représentatif lui semble malgré tout fort sacrificiel, et la liberté de parole finalement *« pas si grande »*. Autant de bémols qui, comparés aux exigences de disponibilité et à l'effectuation de ce que l'on nomme souvent de la *« tambouille »* lui font douter, ou à tout le moins, repousser l'échéance d'une vingtaine d'années.

Hugo, le plus éloigné de l'apprentissage du métier par son rôle de « *super secrétaire* » pense, quant à lui, à une carrière dans le monde culturel, c'est-à-dire conforme à ses premiers souhaits. Considérant sa fonction de collaborateur d'élus comme temporaire, il n'y investit pas autre chose que son temps, son souci de bien faire, et surtout, sa loyauté envers son député (qu'il a choisi par accord avec l'ensemble de ses prises de positions). Il est, par ailleurs, l'un des plus éloignés du groupe et du parti, avoir pour corollaire un effet de socialisation inférieur à celui de ses collègues.

Contrairement aux autres, Vadim affiche lui clairement sa volonté d'être élu. Il a d'ailleurs été plusieurs fois candidat à la candidature, jusque-là sans succès. Issu d'une famille où « *l'on causait beaucoup politique* » et familiers des contextes politiques difficiles, il sait ce que coûte l'engagement et a déjà pu éprouver le niveau d'investissement et de technicité requis. Il se plaît, s'il doit à nouveau passer son tour, dans un poste de collaborateur qu'il ne quitterait pour rien d'autre dans l'instant.

Judith, ex de l'Assemblée nationale, garde quand à elle un excellent souvenir de son passage auprès des élus-e-s EELV. Elle y a appris beaucoup et a rempli ces fonctions alors même qu'elle avoue qu'elle ne pensait pas « *avoir les épaules pour ce boulot compliqué* ». Mais à l'image de Clothilde, elle redoute le côté sacrificiel de la fonction élective. Fille d'élus et de collaborateur de cabinet, elle a en effet largement pu éprouver le niveau d'engagement nécessaire. Plus proche du réseau des (ex) Jeunes écologistes dont elle fait partie et très disposée à l'exercice réflexif, elle s'interroge entre reprise d'études et engagement dans un projet rural, puisqu'elle avoue volontiers que « *quelque chose [l]'appelle ici vraiment* ».

Pour Simon et Cédric enfin, tout deux très pris *par* et *dans* le jeu politique, les intentions électives semblent en creux, à l'image de bon nombre des collaborateurs politiques. Ils ont, pour leur part, un rapport très enchanté à leur élu, et sachant, à partir de notre propre double expérience de collaboratrice d'élus et d'élus²⁸ à quel point le binôme élu/collaborateur compte, nous ne doutons pas que dans la relation — de confiance autant que d'autorité — qui les lie à leurs élus respectifs, se joue en ce moment même la construction des légitimités sociales et politiques qui autoriseront (ou non) le passage à une carrière élective, qu'ils pourront sûrement envisager, comme d'autres EELV, dans le même temps que celle de collaborateur.

*

Il ressort de ces premiers résultats de recherche que toutes les trajectoires de collaborateurs ne sont pas nécessairement une manière, pour des jeunes diplômés et politisés, d'échapper à une forme de misère de position provoquée par le tarissement des recrutements dans la fonction publique²⁹, et qu'à certaines conditions — de scolarité, d'engagement et d'insertion dans les réseaux militants —, la fonction de collaboration peut *a contrario* leur permettre d'envisager des formes de professionnalisation (par le) politique. Cette enquête contribue aussi à la compréhension de la pluralité des apprentissages et des modalités d'exercice du métier de collaborateur politique, spécifiant quelques expressions du particularisme de l'« être vert » dans cette fonction. Elle ouvre, enfin, des pistes de réflexion

28 Nous avons été, de 2003 à 2007, chargée de mission auprès d'une vice-présidente d'un conseil régional et sommes, depuis 2008, élue municipale (maire-adjointe de 2008 à 2014) et communautaire, et présidente du groupe des élus à ces deux niveaux électifs.

29 Sébastien Michon, « Devenir professionnel de la politique. Militant et collaborateur politique », *Agora débats/jeunesse*, vol.2, n°52, 2009, pp. 121-135.

relatives à la compréhension de l'articulation entre fonction de collaboration et fonction élective, et à celle des enjeux différenciés mais complémentaires qui président à leurs exercices respectifs. De ce point de vue, les trajectoires des (ex) collaborateurs EELV sont tout aussi sensibles que les autres aux effets d'institutions, aux contextes politiques et aux bifurcations biographiques³⁰. Devenir élu-e après avoir été collaborateur n'est pas systématique, et passe, quoiqu'il arrive, par un ensemble de séquences (ici énoncées inconsciemment par Valère lors de nos entretiens), à partir desquelles il est possible de lire, une trame significative et cohérente :

« Mon entrée à l'IEP, c'était le début de la vraie vie [...] Et maintenant que je suis militant, je partage un monde ! [...] Avec J., j'ai appris les réflexes du métier de collaborateur, même si je répugne un peu à la tambouille, je la fais quand je n'ai pas le choix, mais je suis nul ! [...] Être élu ? Je ne suis pas pressé. Depuis six ans, plein de belles choses se sont présentées à moi. [...] J'ai appris beaucoup de choses, et j'en ai encore beaucoup à apprendre avant d'être en situation de... Pour moi, être légitime en politique, c'est être considéré comme étant la bonne personne, à la bonne place, au bon moment. On verra bien... »

30 Définies comme « configuration dans lesquelles des événements contingents, des perturbations légères peuvent être la source de réorientation importantes dans les trajectoires individuelles ou les processus collectifs » et qui comportent deux aspects, l'imprévisibilité et l'irréversibilité. Voir Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti, (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte, 2010.